

Mesure FEAMP : Valeur ajoutée, qualité des produits et utilisation des captures non désirées (art 42)

Grille de sélection pour notation :

Critères de sélection portant :	Thématique	Critère de sélection	Note possible		Note maxi possible	
sur le bénéficiaire	Impact économique sur la filière	Qualité du porteur de projet. Adéquation entre les objectifs, les moyens techniques et la méthodologie employée	0 15	Non Oui	15	15
	Qualité environnementale	L'entreprise bénéficiaire s'inscrit dans une démarche environnementale reconnue notamment charte, certification entreprise, système EMAS, norme ISO	0 5	Non Oui	5	5
	Dimension collective	Le bénéficiaire est un groupement d'entreprises, d'opérateurs de la filière	0 5	Non Oui	5	5
sur le projet	Impacts économiques sur les filières, le développement des marchés et la compétitivité des entreprises	Le projet prévoit de générer en année 3 une augmentation de la valeur ajoutée comptable de l'entreprise par rapport à la situation initiale (*)	0 15	Non Oui	15	15
	Impact sur l'emploi	Le projet permet de maintenir ou de créer de l'emploi	0 3 5 10	Le projet ne permet ni de maintenir ni de créer de l'emploi Le projet permet de maintenir un ou plusieurs emplois Le projet permet de créer 1 à 5 emplois Le projet permet de créer plus de 5 emplois	10	20
		Le projet permet de contribuer à l'égalité professionnelle femme/homme	0 5	Non Oui	5	
		Le projet permet de contribuer à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap	0 5	Non Oui	5	
	Qualité environnementale	Le projet concerne des produits ecolabellisés	0 2	Non Oui	2	10
		Le projet vise à réduire les nuisances et l'impact des activités sur l'environnement	0 8	Non Oui	8	
	Dimension collective	Nombre de pêcheurs ou nombre de navires concernés par le projet	0 10	Le projet concerne un seul pêcheur Le projet concerne plus d'un pêcheur	10	10
	Cohérence des projets, contribution à la bonne gouvernance	Le projet fait suite à une étude ayant obtenu l'attribution de subventions	0 10	Non Oui	10	20
		Le projet est complémentaire avec des réseaux de commercialisation déjà existants	0 10	Le projet est complètement indépendant de réseau de commercialisation déjà existant Le projet s'intègre dans un réseau de commercialisation déjà existant	10	
	<b>TOTAL :</b>					<b>100</b>



(\*) La valeur ajoutée est obtenue si on soustrait du chiffre d'affaires les coûts intermédiaires, c'est-à-dire les matières premières et les services que les entreprises ont dû acheter pour produire. On appelle valeur ajoutée brute le calcul de la valeur ajoutée qui ne tient pas compte de cette usure des biens d'équipement. On parlera de valeur ajoutée nette si on déduit les dotations aux amortissements des équipements utilisés pour la production. On a donc VA = CA - coûts intermédiaires.

note éliminatoire

< 30